Nordiq Canada – Compétition de niveau 1

Cahier des charges technique

2026-2030

(révision : 26 09 03)

Table des matières

1. Introduction générale 5
2. Renseignements préliminaires 6
2.1 Révisions 6
2.2 Objectifs de l'événement 6
2.3 Définitions 6
2.4 Abréviations 7
2.5 Références importantes 8
2.6 Langues officielles 8
2.7 SafeSport 9
2.8 Sélection du site hôte 9
2.9 Nom, dates et lieu 9
2.10 Cahier des charges technique et entente d'accueil 10
2.11 Liste de contacts de Nordiq Canada 10
2.12 Liste de contacts de l'OC 10
3. Paranordique 11
3.1 Généralités 11
3.2 Inscription/Résultats/Points 11
3.3 Prix 12
4. Responsabilités du comité organisateur 13
4.1 Généralités 13
4.2 Assurance responsabilité civile 13
4.3 Financement de l'événement et reddition de comptes 13
4.4 Site de rechange et annulation de l'événement 14
4.5 Banquet des Championnats canadiens 14
5. Sanction des compétitions, inscription et communications relatives à l'événement 16
5.1 Sanction 16
5.2 Avis de compétition 16
5.3 Site Web de l'événement 16

5.4 Système d'inscription 17
6. Admissibilité des athlètes, inscription et frais 18
6.1 Catégories de l'événement 18
6.2 Frais d'inscription 19
7. Licences, classement et ordre de départ 20
7.1 Délivrance des licences 20
7.2 Classement/Ordre de départ 20
8. Renseignements sur l'événement non traités ailleurs 23
8.1 Épreuves par équipes 23
9. Parcours 25
9.1 Distances de course, techniques et calendrier 25
9.2 Parcours de course 25
9.3 Équipement de damage 25
9.4 Balisage et inspection des parcours 25
10. Chronométrage et résultats 27
10.1 Normes de chronométrage et production des résultats 27
10.2 Équipement de chronométrage 27
10.3 Listes de départ 28
10.4 Résultats 28
11. Points de compétition 30
11.1 Liste de points du Canada (CPL) 30
11.2 Points de la Coupe continentale 30
11.3 Points FIS 30
12. Personnel technique et jury 31
12.1 Composition et fonction du jury 31
12.2 Délégué technique (TD), délégué technique adjoint (ATD) 31
12.3 Directeur des événements de Nordiq Canada 32
12.4 Réunion des chefs d'équipe 32
13. Installations sur le site 33
13.1 Services médicaux 33

13.1 Installations de réchauffement et toilettes 33
13.2 Installations de fartage 34
13.3 Essais de fartage / zone d'échauffement 35
13.4 Eau potable 35
13.5 Contrôle antidopage 35
14. Prix 37
14.1 Remises des prix 37
14.2 Médailles, marchandises et prix en argent 38
14.3 Bannières, plaques, cumulatifs, trophées 38
14.4 Autres prix 38
15. Occasions de commercialisation 39
15.1 Droits de commercialisation de Nordiq Canada 39
15.2 Obligations de Nordiq Canada 40
15.3 Droits de commercialisation du OC 40
15.4 Obligations du OC 41
16. Annexe A – Médailles, articles promotionnels et prix en argent 43
16.1 Admissibilité 43
16.2 Responsabilité de la fourniture et du paiement 43
16.3 Tableau des éléments 44
17. Annexe B – Prix propres aux Championnats canadiens 46
17.1 Trophées virtuels de Nordiq Canada 46
17.2 Points cumulatifs 47
17.3 Tableau des éléments – Cumulatifs 48
17.4 Bris d'égalité pour le prix au cumulatif 49
17.5 Prix au cumulatif de division 50
17.6 Prix au cumulatif de club 50
17.7 Prix au cumulatif CCNS 51
17.8 Prix par équipe CCNS 52

1. Introduction générale

Le tableau suivant indique quelles parties du présent document sont fournies à titre d'information et quelles parties énoncent une obligation de l'une des parties. Dans tous les cas, ces éléments peuvent être discutés avec le Directeur des événements de Nordiq Canada, et des dérogations peuvent être autorisées. Le tableau comporte les colonnes suivantes :

- CC – Coupes Canada
- NAT – Championnats canadiens
- Cont – Coupes continentales
- J23 – Sélections juniors et U23

Dans chacune des colonnes, les abréviations suivantes sont utilisées. Veuillez noter qu'une certaine latitude a été prise pour alléger le document ; il peut donc y avoir des sections où tous les détails n'ont pas été entièrement attribués.

- Info – à titre d'information
- NC – une obligation de Nordiq Canada
- OC-r – Il s'agit d'une exigence recommandée du comité organisateur
- OC-m – Il s'agit d'une exigence obligatoire du comité organisateur
- S/C – Une obligation des skieurs ou des entraîneurs

	Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
2. Renseignements préliminaires					
Le présent cahier des charges technique énonce les normes de qualité que le comité organisateur (OC) doit respecter à l'égard des compétiteurs, des officiels, des spectateurs et des autres participants. Il s'agit d'un document de travail qui constitue le fondement de l'entente d'accueil conclue entre Nordiq Canada et le comité organisateur.	Info	Info	Info	Info	Info
Il revient à Nordiq Canada, par l'entremise du Directeur des événements, d'établir les contrôles nécessaires au moyen du cahier des charges technique et de la plus récente version des Règles internationales de compétition/Règles et règlements canadiens de compétition (ICR-CCR) afin d'assurer le respect des normes par les organismes de sanction.	Info	Info	Info	Info	Info
Le présent cahier des charges technique ne traite pas des détails de tous les aspects liés à la tenue de l'événement. Comme les relations entre les gouvernements provinciaux, les autorités municipales, les commanditaires locaux, etc., diffèrent d'une région à l'autre du pays, il n'est pas possible de recommander une seule méthode d'organisation. Tout ajustement ou toute modification doit être approuvé par le Directeur des événements de Nordiq Canada et le comité organisateur.	Info	Info	Info	Info	Info
2.1 Révisions					
26 09 03 – Ajout de la section paranordique	Info	Info	Info	Info	Info
2.2 Objectifs de l'événement					
• Offrir aux skieurs l'occasion de courir avec les meilleurs athlètes de leur groupe d'âge au Canada • Cerner les besoins en matière de développement et combler les lacunes nationales relevées par Nordiq Canada • Offrir l'occasion de tenir des courses de sélection • Fournir des résultats applicables au calcul de la Liste de points du Canada, des points de la Coupe continentale et des points FIS	Info	Info	Info	Info	Info
2.3 Définitions					
• **Événement** – plusieurs compétitions qui se déroulent à un site donné, organisées par une organisation d'événement donnée. Il peut s'agir d'un événement de plusieurs	Info	Info	Info	Info	Info

	Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
jours comme les Championnats canadiens ou une Coupe Canada. • **Compétition** – un groupe de courses au sein d'un événement, regroupant une ou plusieurs catégories d'âge et les deux genres. Par exemple, il peut s'agir du départ par intervalles en style classique pour toutes les catégories d'âge. • **Course** – un regroupement précis ayant une heure de départ et une distance communes, établi selon le groupe d'âge et les distances communes. Par exemple, une course peut être un départ par intervalles regroupant les U16 et les U18, puisqu'ils parcourent une distance commune. Une compétition peut comprendre une ou plusieurs courses. • **Compétitions individuelles** – Aux fins du présent document, cela comprend le départ par intervalles, le sprint individuel et le départ de masse. Cela ne comprend pas le départ en poursuite. • **Comité organisateur (OC)** – terme qui désigne l'organisation, au sein du club Nordiq Canada hôte, qui est responsable de la planification et de la réalisation d'un événement. • **Modèle de compétition (CM)** – Le CM est une combinaison de paramètres techniques et de recommandations qui, en harmonie avec le modèle de développement à long terme de l'athlète (LTAD), déterminent l'approche idéale et les caractéristiques des événements compétitifs et de l'entraînement pour chaque stade du LTAD.				
2.4 Abréviations					
• NC – Nordiq Canada • OC – Comité organisateur • DE – Directeur des événements de Nordiq Canada • FIS – Fédération internationale de ski • EOM – Gestionnaire des événements et des officiels • MEC – Coordonnateur du marketing et de l'engagement • CEO – Chef de la direction • HPD – Directeur de la haute performance • TD – Délégué technique • ATD – Délégué technique adjoint • HPC – Comité de la haute performance • DDC – Comité de développement national • CTC – Comité technique des entraîneurs • NCOWG – Groupe de travail des officiels de Nordiq Canada • NST – Équipe nationale de ski	Info	Info	Info	Info

	Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
• CCNS – Canadian Collegiate Nordic Series (utilisé à la fois pour le CCNS et le CCNC – série et championnats)					
2.5 Références importantes					
L'OC hôte convient que la version la plus récente des politiques et des documents énumérés ci-dessous fait partie de la présente entente. Il incombe à l'OC de s'assurer qu'il connaît et respecte les politiques de Nordiq Canada disponibles dans le Centre de documents de Nordiq Canada. Certains passages ont été retirés du présent document, car les exigences sont énoncées dans la liste de références ci-dessous et dans les documents du Centre de documents de NC. • L'ICR et l'ICR-CCR • Le Manuel des officiels de compétition • La Politique sur les licences de course de Nordiq Canada • La Politique SafeSport Nordiq Canada se réserve le droit de mettre à jour ou de modifier ces politiques et diffusera les versions les plus récentes par les canaux de communication habituels de Nordiq Canada.	Info	Info	Info	Info
2.6 Langues officielles					
Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Sport Canada s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Puisque l'événement est sanctionné par Nordiq Canada, l'OC doit : • Offrir l'inscription à la course, l'avis de compétition et le site Web dans les deux langues officielles. • Communiquer les renseignements essentiels, tels que les modifications de parcours et les changements d'heure de départ, dans les deux langues officielles. • Offrir activement des services aux membres de la communauté sportive et au public dans les deux langues officielles. • Rendre la traduction disponible pour les TCM Les éléments énumérés ci-dessus s'appliquent à tout le matériel de l'événement servant à informer le public, les participants ou les médias au sujet de l'événement. Cela comprend la signalisation permanente et temporaire installée expressément pour les événements ou	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

	Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
nécessaire au bon déroulement de l'événement. Pour de plus amples renseignements, il est possible de consulter les Lignes directrices de contribution de Sport Canada sur le site Web du gouvernement du Canada. Nordiq Canada peut suggérer des traducteurs potentiels à retenir pour l'événement.					
2.7 SafeSport					
L'OC joue un rôle dans l'offre d'un environnement sportif sécuritaire, puisque tous les officiels sont tenus de suivre le cours SafeSport. Toutefois, SafeSport est une responsabilité collective à laquelle toutes les entités doivent participer activement, y compris NC, l'OPS, l'OC, ainsi que les parents, les entraîneurs et les skieurs eux-mêmes. L'OC doit : • Veiller à ce que la Ligne d'assistance du sport canadien soit promue sur le site Web de l'événement et au moyen d'une diapositive présentée à la réunion des chefs d'équipe. Exemple de texte : • Toute personne a droit à un environnement sécuritaire et inclusif, exempt de maltraitance. Si vous subissez, ou si vous soupçonnez qu'une autre personne subit, de l'abus, de la discrimination, de la violence ou toute autre forme de maltraitance, communiquez avec la Ligne d'assistance du sport canadien. Elle peut vous mettre en contact avec des ressources de soutien et vous aider à déposer une plainte. En cas d'urgence, composez le 911.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
2.8 Sélection du site hôte					
L'événement doit se tenir à un endroit doté : • D'un terrain adapté à ce niveau d'événement. • De pistes homologuées pour les compétitions sanctionnées par la FIS. • D'officiels formés et expérimentés. • D'une infrastructure accessible et adéquate.	Info	Info	Info	Info
2.9 Nom, dates et lieu					
Le nom de l'événement sera convenu entre l'OC et le DE avant la publication du calendrier de l'événement.	Info	Info	Info	Info

	Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
Les dates, le lieu ainsi que la liste et l'horaire des compétitions de l'événement sont fixés par Nordiq Canada à la suite d'une collaboration entre l'OC, la division, le DE, le HPD, le CTC et le HPC. Le DE, ou son délégué, détient le pouvoir décisionnel final sur l'horaire de l'événement, en consultation avec le jury désigné.					
2.10 Cahier des charges technique et entente d'accueil					
Une fois que Nordiq Canada a conclu une entente verbale avec le site hôte, l'OC est tenu de signer une « entente d'accueil » et est ensuite responsable de l'organisation et de la réalisation de l'événement.		OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
2.11 Liste de contacts de Nordiq Canada					
Directeur des événements : Jeff Ellis (jellis@nordiqcanada.ca)		Info	Info	Info	Info
2.12 Liste de contacts de l'OC					
L'OC doit fournir à Nordiq Canada une liste des personnes-ressources clés du comité organisateur de l'événement et du comité de compétition. L'OC doit inclure le DE, le TD et l'ATD dans la liste de distribution des courriels afin qu'ils reçoivent les mises à jour régulières sur la préparation de l'événement et les comptes rendus de réunion au cours des mois précédant l'événement. L'OC assurera la liaison directement avec Nordiq Canada (par l'entremise du DE) pour obtenir des conseils et de l'aide dans la conduite de ces événements.		OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

3. Paranordique				
3.1 Généralités				
Les OC sont encouragés à offrir des catégories para nordiques à leurs événements. **Site** Lorsqu'un événement comprend des catégories para nordiques , toutes les installations du site, y compris le contrôle antidopage, doivent être adéquatement accessibles pour tous les athlètes participants et leur personnel de soutien. Les pistes doivent respecter les normes d'homologation appropriées pour les épreuves auxquelles elles servent. **Admissibilité** Les athlètes para sont classifiés soit à l'échelle nationale, soit à l'échelle internationale. Si la classification nationale n'a pas été possible, l'athlète se voit attribuer par défaut la classification la plus élevée de sa catégorie (LW12, LW9, B3). Les licences des guides para nordiques relèvent de la responsabilité de l'athlète ayant une déficience visuelle.	OC-r	OC-m	OC-m	OC-r
3.2 Inscription/Résultats/Points				
Les guides paranordiques ne sont pas tenus de payer des frais d'inscription ni des frais d'accès aux pistes, toutefois, tous les guides doivent signer le formulaire de consentement éclairé et d'acceptation des risques de Nordiq Canada, disponible auprès des clubs hôtes de l'événement. Les listes de confirmation et de départ doivent inclure la catégorie para nordique . Les résultats para nordiques doivent comprendre les pourcentages pour le style classique et le style libre, le temps réel et le temps calculé pour les résultats et les listes de départ à poursuite. Les résultats des compétitions para nordiques sont obtenus par l'application d'un système de pourcentage fondé sur le temps. Le processus de ce calcul se trouve dans les règles et règlements du site www.paralympic.org . L'OC devrait produire un fichier de résultats distinct pour les compétitions para nordiques , en utilisant les conventions de nomenclature des fichiers de course fournies par le Nordic Canada Officials Working Group.	OC-r	OC-m	OC-r	OC-r

Les points de la Liste de points du Canada para nordique (PNCPL) seront calculés pour toutes les compétitions individuelles des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada et, une fois les Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada terminés, ils seront saisis dans le système de classement de la CPL pour la période de points appropriée, conformément aux règles de la CPL.				
3.3 Prix				
Catégories : Selon les règles et règlements de classification du parasport de la FIS, l'OC peut offrir des compétitions pour deux catégories, debout et skieur assis, en combinant les classes debout ([LW2-9 et B1-3] et les classes ski assis [LW10-12]) pour chaque genre. Les catégories suivantes doivent être utilisées par les OC lors des événements para nordiques : • Ski assis • Debout • Déficience visuelle	Info	info	Info	info
Argent : Pour chaque catégorie • 1er – 100 $ • 2e – 75 $ • 3e – 50 $		NC	NC	
Médailles : Pour chaque catégorie : 1er, 2e et 3e	OC-r	NC	NC	OC-r
Marchandise : Pour chaque catégorie : 1er, 2e et 3e	OC-r	OC-m	OC-m	OC-r

4. Responsabilités du comité organisateur				
4.1 Généralités				
En plus des autres éléments abordés dans le présent document, l'OC doit :				
• Fournir un système de sonorisation de haute qualité.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
• Fournir un ou des annonceurs de course possédant les compétences appropriées dans les deux langues officielles.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
• Fournir un service Internet sans fil à haute vitesse capable de prendre en charge les services essentiels des courses et de l'événement.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
• Créer un groupe WhatsApp des entraîneurs, ou une plateforme semblable, afin de faciliter la diffusion rapide de l'information.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
• Fournir un photographe pour couvrir les épreuves et les cérémonies protocolaires. Nordiq Canada doit avoir accès aux images du photographe et le droit de les utiliser à des fins non commerciales.	OC-r	OC-m	OC-m	OC-m
• Sur demande et dans la mesure du possible, offrir à Nordiq Canada ou aux Divisions la possibilité de tenir simultanément des cours de TD ou d'officiels pendant l'événement, ce qui permettra de vivre des expériences de compétition « en direct » ou de présenter des exposés sur des enjeux critiques de compétition ou sur les mises à jour internationales. Les coûts supplémentaires pour le OC relèvent de NC, le OC ne doit pas en tirer de profit et doit fournir à NC une preuve des coûts engagés.		OC-m		
4.2 Assurance responsabilité civile				
Le OC doit adhérer à la police d'assurance de Nordiq Canada par l'intermédiaire de son adhésion à une Division et doit être en règle auprès de la Division et de Nordiq Canada.	Info	Info	Info	Info
4.3 Financement de l'événement et reddition de comptes				
Le soutien financier de Nordiq Canada sera précisé dans l'entente d'accueil. Si une compétition est annulée, Nordiq Canada peut négocier le remboursement de la subvention financière en fonction de l'état du budget global de l'événement. Au-delà du soutien promis par Nordiq Canada dans le présent document et dans l'entente d'accueil, le OC est responsable de toutes les obligations financières liées à la tenue de l'événement.	Info	Info	Info	Info

4.4 Site de rechange et annulation de l'événement				
Nordiq Canada suivra les directives de l'Agence de la santé publique du Canada ainsi que celles des organismes de santé provinciaux et municipaux compétents en ce qui concerne les répercussions possibles sur la tenue de l'événement. En cas de répercussions non liées à la météo sur l'événement, Nordiq Canada et le OC travailleront ensemble à trouver une solution mutuellement acceptable, conforme aux exigences de tous les organismes de réglementation. La priorité sera accordée à la santé et à la sécurité de tous les participants, tout en offrant aux athlètes la possibilité de compétitionner.	Info	Info	Info	Info
Si NC juge qu'un site de rechange est nécessaire, NC déterminera ce site et assurera la coordination avec celui-ci et avec le OC.	NC	NC	NC	NC
Le OC pourrait devoir appliquer de l'engrais afin de maintenir les conditions de neige pendant l'événement. Les travaux préliminaires devraient comprendre l'obtention de toutes les autorisations et de tous les permis nécessaires auprès des propriétaires fonciers, l'expérience d'application dans différentes conditions météorologiques ainsi que l'accès aux matériaux et aux épandeurs à court préavis. Il faut également envisager l'accumulation de réserves de neige dans les zones très fréquentées le long du parcours et du stade.		OC-r	OC-r	OC-r
La décision d'annuler l'événement ou d'en changer le site sera prise par le DE, au plus tard 10 jours avant l'événement, en consultation avec le HPD, le DE, le CEO, le OC, le OC du site de rechange et le TD. Si le recours au site de rechange s'avère nécessaire, le DE, le OC et le OC du site de rechange travailleront ensemble pour faciliter le transfert, y compris les modalités financières de celui-ci. L'intention est qu'aucun des deux sites ne perde d'argent en accueillant l'événement.	Info	Info	Info	Info
Si l'événement est annulé, le OC remboursera les frais d'inscription, déduction faite des coûts engagés pour planifier et réaliser l'événement jusqu'à la date de l'annulation, moins toute valeur résiduelle que le OC attribue à ces coûts engagés pour des articles qui auraient pu être achetés et qui pourraient servir ultérieurement. La valeur attribuée doit être établie en consultation avec NC.	Info	Info	Info	Info
4.5 Banquet des Championnats canadiens				
Il est attendu que le OC tienne un banquet de l'événement. Le banquet de l'événement devrait offrir ce qui suit :		OC-m		

• Les protocoles sanitaires ou autres protocoles nécessaires. • L'accessibilité. • Un mode de service assurant une distribution rapide et équitable de la nourriture (p. ex. un buffet). • Un menu qui tient compte des besoins alimentaires signalés. Il incombe au OC de donner aux participants l'occasion d'indiquer leurs restrictions alimentaires. En particulier, des options végétariennes et sans gluten. • Une quantité de nourriture suffisante pour tous les participants. • Une installation pouvant accueillir les parents en visite, les entraîneurs, le personnel de soutien, etc. Jusqu'à un maximum de 600 participants, ou selon la capacité raisonnable des installations locales. La priorité doit être accordée à la présence des athlètes. Un coût de 50 à 55 $ par personne est permis. Tout montant supérieur doit être approuvé par le DE.				

5. Sanction des compétitions, inscription et communications relatives à l'événement				
5.1 Sanction				
La catégorie Open aux compétitions FIS est sanctionnée par FIS et Nordiq Canada. Le OC est responsable de l'enregistrement et du paiement de la sanction en ligne au moyen de Zone4.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
Nordiq Canada fera sanctionner les épreuves Open auprès de FIS.	NC	NC	NC	NC
Le TD peut envisager une dérogation aux règles de FIS lorsque les conditions locales exigent un changement afin de maintenir une compétition sécuritaire et équitable. Toutefois, en toutes circonstances, le TD doit respecter l'esprit et l'intention des Règlements de compétition et consigner tous les changements nécessaires dans son rapport de TD FIS.	Info	Info	Info	Info
5.2 Avis de compétition				
L'avis de compétition doit être produit sous forme d'ébauche et transmis au jury et au DE pour examen au plus tard 45 jours avant l'événement, et 90 jours dans le cas des Championnats canadiens. Les avis de compétition doivent comprendre une clause appropriée d'annulation ou de report. Le OC doit être conscient que la plupart des entraîneurs ne connaîtront pas le cahier des charges technique; tous les renseignements pertinents doivent donc figurer dans l'avis de compétition (ou y être liés). Une fois l'avis de compétition publié, les décisions et les changements concernant l'événement devraient être publiés sur le site Web de l'événement. Le OC doit respecter la vie privée conformément à toutes les lois municipales, provinciales et fédérales applicables.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
5.3 Site Web de l'événement				
Le OC est tenu de créer et de tenir à jour une section bilingue de son site Web pour les renseignements relatifs à l'événement. Les renseignements publiés sur le site comprennent ce qui suit :	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

• L'avis de compétition • Les mises à jour effectuées pendant l'événement • Les listes de confirmation • Le procès-verbal de la réunion des chefs d'équipe • Les résultats : diffusés en direct, non officiels et officiels.				
5.4 Système d'inscription				
Un logiciel de gestion de course en ligne approuvé par Nordiq Canada doit être utilisé. L'inscription aux courses devrait être ouverte au moins quatre (4) semaines avant la compétition. Le formulaire d'inscription devrait comprendre les champs suivants, en plus des champs habituels d'identification et d'inscription des athlètes. Le OC n'a aucune obligation de s'assurer que les champs sont remplis correctement : • Les numéros de licence FIS et Nordiq Canada. • Club, équipe • Université (lorsqu'une course CCNS est incluse) • Coordonnées de l'entraîneur ou du chef d'équipe À compter d'au moins 4 semaines avant l'événement, ou dès l'ouverture des inscriptions, selon la plus tardive de ces échéances, le OC rendra disponible sur le site Web une liste de confirmation en direct comprenant tous les concurrents inscrits, avec le club, la division, l'équipe et l'affiliation scolaire, les numéros de licence Nordiq Canada et FIS, l'année de naissance, la catégorie de course ainsi que la liste des compétitions auxquelles le concurrent est inscrit. L'avis de course devrait fixer une date limite d'inscription au plus tôt sept (7) jours et au plus tard deux (2) jours avant la première compétition.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

6. Admissibilité des athlètes, inscription et frais

6.1 Catégories de l'événement

Info | Info | Info | Info

Ski Season		26/27		27/28		28/29		29/30		30/31	
Start Year		2026		2027		2028		2029		2030	
Category		Birth Years		Birth Years		Birth Years		Birth Years		Birth Years	
		Year 1	Year 2	Year 1	Year 2	Year 1	Year 2	Year 1	Year 2	Year 1	Year 2
Master*	30	1996	& Earlier	1997	& Earlier	1998	& Earlier	1999	& Earlier	2000	& Earlier
Senior*	20	2006	& Earlier	2007	& Earlier	2008	& Earlier	2009	& Earlier	2010	& Earlier
U23*	23	2006	2004	2007	2005	2008	2006	2009	2007	2010	2008
U20	20	2008	2007	2009	2008	2010	2009	2011	2010	2012	2011
U18	18	2010	2009	2011	2010	2012	2011	2013	2012	2014	2013
U16	16	2012	2011	2013	2012	2014	2013	2015	2014	2016	2015
U14	14	2014	2013	2015	2014	2016	2015	2017	2016	2018	2017
U12	12	2016	2015	2017	2016	2018	2017	2019	2018	2020	2019
U10	10	2018	2017	2019	2018	2020	2019	2021	2020	2022	2021
U8	8	2020	2019	2021	2020	2022	2021	2023	2022	2024	2023

* Categories contain more than 2 years

Catégorie Open – La catégorie Open aux événements de niveau FIS est sanctionnée par FIS et Nordiq Canada. Les skieurs U20 et seniors peuvent être classés ensemble dans la catégorie Open. Les résultats peuvent comprendre des sous-catégories composées des U20, des U23 et des seniors.

Catégorie CCNS – La catégorie Open peut aussi comprendre une division CCNS. Avant de s'inscrire dans la catégorie CCNS, il incombe à l'athlète de s'assurer qu'il satisfait aux exigences. Si une compétition est désignée comme une épreuve CCNS, des résultats distincts doivent être produits pour les catégories universitaires. Ces résultats devraient être semblables à tous les autres résultats, mais doivent comprendre le nom du cégep, du collège ou de l'université.

Catégories plus jeunes – Les OC peuvent choisir d'offrir des courses de niveau développement pour les U18 et les plus jeunes dans le cadre d'un événement de niveau 2. Les courses devraient être adaptées pour tenir compte des recommandations du Modèle de compétition de Nordiq Canada.

Catégories combinées – Dans le cas de compétitions ayant des parcours et des distances communs, il est recommandé de combiner les catégories énumérées ci-dessous, à moins de circonstances atténuantes attribuables aux conditions. La décision finale concernant la combinaison des catégories revient au jury.

- Senior, U23 et U20 (Open)
- U18 et U16

La catégorie combinée doit être classée comme un seul groupe selon les exigences de classement applicables à ce groupe. Lorsque des catégories sont combinées, des prix et des récompenses seront tout de même remis pour chacune des catégories. Les publications de résultats doivent présenter des résultats combinés ainsi que des résultats distincts pour toutes les catégories. **« Racing Up » –** (la pratique consistant pour des concurrents à s'inscrire et à compétitionner dans des catégories d'âge supérieures à la leur) ne sera pas permise, à l'exception suivante :				
• Pour la saison 2026/2027 seulement, un athlète U18 de deuxième année sera autorisé à compétitionner en U20 lors des sélections Junior/U23.				Info
6.2 Frais d'inscription				
Les frais d'inscription par compétition sont d'un maximum de 50 $ CA + TPS pour la saison 2026/2027. Ces frais ne peuvent être dépassés qu'avec l'approbation du DE. Un exemple de situation où cela pourrait être envisagé est celui d'un site indépendant du OC qui facture des frais de piste au OC. Les skieurs doivent pouvoir accéder aux pistes de compétition deux (2) jours avant les compétitions. Les frais d'inscription doivent couvrir les frais de piste pour toutes les journées d'entraînement officiel et de compétition. Les frais d'inscription ne couvrent que l'athlète et ses entraîneurs. Toutes les autres personnes doivent se conformer aux politiques du site hôte. Tous les participants sont responsables de payer les frais de piste en dehors des journées d'entraînement officiel et de compétition. Le DE peut autoriser des « frais d'amélioration de la neige » de 5 $ par athlète par jour de compétition afin de couvrir les coûts supplémentaires de fabrication et d'entreposage de la neige dans le cadre de son programme de gestion de la neige. Les frais supplémentaires perçus doivent être indiqués séparément dans l'état des revenus et dépenses de l'événement et doivent être directement liés à la préparation des pistes de l'événement. Le OC est responsable de présenter un plan au DE pour approbation huit (8) semaines avant le début de l'événement. Le OC n'est pas tenu d'accorder un remboursement si un athlète ne participe pas après s'être inscrit. Aucune inscription gratuite n'est obligatoire. S'il est souhaité d'offrir une inscription gratuite, le coût de celle-ci sera assumé par l'organisme qui en fait la demande (OC, NC, autre).	Info	Info	Info	Info

7. Licences, classement et ordre de départ				
7.1 Délivrance des licences				
Le tableau suivant décrit les licences requises pour participer à un événement de niveau 1. Noter que les catégories d'âge qui ne font pas partie des courses de niveau 1 y figurent, car elles sont souvent intégrées aux événements de niveau 1. Les catégories ci-dessous indiquent la catégorie dans laquelle l'athlète court, plutôt que la catégorie d'âge de l'athlète. Noter que les exigences pour obtenir des points (FIS et CPL) peuvent différer des exigences pour participer à un événement.	Info	Info	Info	Info
Canadien		Info	Info	Info	Info
Open	Licence FIS				
U20	Licence FIS				
U18/U16	Licence de course NC				
U14 et moins	Non admissible				
Non-Canadien					
Open	Licence FIS				
U20	Licence FIS				
U18/U16	Licence associée NC				
U14 et moins	Non admissible				
7.2 Classement/Ordre de départ				
Les listes CPL en vigueur seront disponibles sur le site Web de Nordiq Canada. Les modifications aux listes de classement vérifiées ne seront envisagées par le jury que dans des circonstances exceptionnelles.	NC	NC	NC	NC
GÉNÉRAL Les points CPL (distance ou sprint, selon le cas) servent au classement de tous les événements, à l'exception de la dernière journée d'un départ en poursuite. (Pour plus d'information, consulter le document de politique Canada Points List Publications & Event sur le site Web de Nordiq Canada, sous Résultats/Points - CPL). Le DE peut formuler des recommandations au jury concernant les demandes de classement spécial, sur la base d'une soumission écrite présentée au DE par la division de l'athlète au moins une semaine avant le début de l'événement. Toutefois, ces demandes doivent faire état d'un motif extraordinaire justifiant l'examen d'un meilleur classement. Si une demande	Info	Info	Info	Info

est acceptée, l'athlète prendra le départ avec les points attribués conformément à la décision du jury. Lorsque des skieurs étrangers sont inscrits, ils seront classés selon la décision du jury quant aux points CPL des concurrents. Dans le cas rare où un skieur étranger n'a aucun classement CPL, le jury exercera son pouvoir discrétionnaire pour le classer.				
Le OC doit utiliser la fonction de validation offerte sur Zone4 pour vérifier les numéros de licence Nordiq Canada et FIS. Le OC doit collaborer avec Zone4 pour résoudre les écarts. Le OC devrait aviser tout athlète lorsqu'un problème de licence l'empêcherait de participer à l'événement. Les listes de classement doivent être publiées par le OC au plus tard à minuit deux jours avant la compétition. Les entraîneurs doivent transmettre tous leurs commentaires sur les listes de classement au bureau de course au plus tard à midi la veille de la compétition. Les listes de classement devraient inclure tous les retraits de skieurs et confirmer l'orthographe, les sous-catégories d'âge, les points CPL et FIS, les licencesNordiq Canada et FIS, le club, l'équipe et l'affiliation nationale de chaque concurrent. Les skieurs de CCNS doivent être classés dans la catégorie Open, puis identifiés à partir des résultats pour les prix universitaires. Pour le classement des catégories qui ne font pas partie des courses de niveau 1, les OC doivent utiliser les règlements de Nordiq Canada ou les lignes directrices de la division hôte.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
DEPART PAR INTERVALLES Dans les compétitions à départ par intervalles comptant de grands pelotons Open ou lorsque les conditions de piste peuvent nuire gravement à la performance, le jury peut modifier l'ordre de départ des 30 athlètes les mieux classés en attribuant des positions de départ préférentielles à ce groupe. Dans une telle situation, le protocole de classement établi pour le format de compétition devrait être suivi pour ce groupe. Par exemple, en sprint, les skieurs ayant les meilleurs points au sein du groupe partent les premiers.	Info	Info	Info	Info
SPRINT INDIVIDUEL Les compétitions de sprint doivent prévoir un intervalle de temps constant entre chaque ronde de vagues. Le temps entre les vagues dépend de la distance du parcours. Le OC devrait s'efforcer d'accorder de 1.5 à 2 heures de repos entre la fin de la ronde de qualification et la première vague de quart de finale. Il devrait s'écouler au moins 10 minutes entre le moment où un athlète termine une ronde et celui où il doit prendre le départ de la ronde suivante. Des délais plus courts peuvent être envisagés pour les catégories d'âge plus jeunes, sous réserve de l'approbation du jury.	Info	Info	Info	Info

La catégorie Open comprendra les U20, les U23 et les seniors. Tous les athlètes doivent s'inscrire dans la catégorie d'âge correspondant à leur date de naissance. Il y aura deux rondes de vagues et de finales : • Ronde 1 – OPEN (1-30) - Les 30 meilleurs athlètes de la qualification, sans égard à la catégorie d'âge • Ronde 2 – U20 SEULEMENT (31-60), composée des meilleurs U20 suivants qui ne se sont pas qualifiés pour le Top 30 Si un athlète U20 se classe dans le Top 30 de la qualification, il sera placé dans la catégorie OPEN pour les vagues et les finales. Si un senior ou un U23 ne se qualifie pas dans les 30 premiers de la catégorie Open, il ne poursuit pas dans les vagues.	Info	Info	Info	
La qualification des athlètes seniors, U23 et U20 peut être combinée en un seul événement. La sélection des vagues pour les catégories Open et U20 sera fondée sur les résultats des courses de qualification Open. • Ronde 1 – OPEN (1-30) - **Les 30 meilleurs athlètes seniors et U23 de la qualification** • Ronde 2 – U20 SEULEMENT (1-30) **Les 30 meilleurs athlètes U20 de la qualification**				Info

8. Renseignements sur l'événement non traités ailleurs				
8.1 Épreuves par équipes				
Séquence Les épreuves par équipes doivent être les suivantes : • Années impaires – Relais mixte par division (2 relais par genre). • Années paires – Sprints par équipes de club (femmes, hommes, mixte). • Fera l'objet d'une révision en 2030 pour 2031 et les années suivantes		Info		
Généralités Les athlètes de ski de fond paranordique peuvent être intégrés à l'équipe correspondant à leur âge lorsqu'il est approprié pour eux de skier sur le parcours de compétition. Les équipes de division sont composées de skieurs de la même division. Les équipes de club sont composées de skieurs du même club. Les skieurs étrangers peuvent s'inscrire à la compétition de sprint par équipes Open à condition d'être membres du même club enregistré ou du même programme universitaire, mais eux et leur équipe ne sont pas admissibles aux médailles des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada. Les centres d'entraînement régionaux ne sont pas autorisés à présenter des équipes officielles. La qualification de sprint pour le sprint par équipes sera ouverte à tous les athlètes, qu'ils fassent partie d'une équipe ou non, et comptera pour les points CPL/FIS. Les équipes seront classées dans la grille de départ sans égard à la nationalité. Les postes de fartage ne sont permis que pour le fart d'adhérence classique et uniquement dans les zones désignées ; ils ne seront autorisés qu'après examen par le jury de la taille du stade, du format de compétition et de la taille des vagues. Un seul membre du personnel de service et un seul banc de fartage par club sont permis dans cette zone.		Info		
Catégories et formats : Les athlètes sont autorisés à participer à plus d'une catégorie d'épreuve par équipes (p. ex., Open et CCNS). Les sprints par équipes comporteront les catégories et formats suivants : • Style libre • La séquence des genres alternera par rapport à l'événement précédent du même		Info		

type • Les équipes sont identifiées au plus tard à 16 h la veille de l'événement ou une heure avant la TCM, selon la première de ces échéances. • Les équipes se qualifient pour les vagues en fonction de la somme des temps de qualification individuels. Les meilleurs temps vont dans la vague A, les équipes suivantes dans la vague B, et ainsi de suite. • Vagues Open femmes A, B, C, etc – 2 x 4 tours x ~0.75 km. • CCNS femmes – 2 x 4 tours x ~0.75 km. • Vagues Open hommes A, B, C, etc – 2 x 4 tours x ~0.75 km. • CCNS hommes – 2 x 4 tours x ~0.75 km. • U16/18 filles, vagues A et B seulement – 2 x 2 tours x ~0.75 km. • U16/18 garçons, vagues A et B seulement – 2 x 2 tours x ~0.75 km. • U16/18 mixte, vagues A et B seulement – 2 x 2 tours x ~0.75 km. • U16/18 Challenge, vagues A, B, C, etc. Les vagues Challenge peuvent réunir toute combinaison d'athlètes – 2 x 2 tours x ~0.75 km. Les relais par équipes comporteront les catégories et formats suivants : • 2 relais en style classique suivis de 2 relais en style libre. Les équipes seront composées de 2 hommes et de 2 femmes, dans n'importe quel ordre. • Open – 4 tours x 5km • CCNS – écoles canadiennes seulement, avec toute combinaison d'âges d'étudiants universitaires (ou selon la définition de CCNS) – 4 tours x 5km • U18 – 4 tours x 2.5km • U16 – 4 tours x 2.5km				

9. Parcours				
9.1 Distances de course, techniques et calendrier				
Le DE collaborera avec le HPD, le OC, le CTC, le NCOWG et le personnel HP pour établir et approuver le calendrier des épreuves. Celui-ci sera présenté dans l'entente d'accueil. Tous les formats de course suivront la version la plus récente de l'ICR-CCR, sauf indication contraire dans le présent cahier des charges technique. Les formats et les distances pour les catégories autres que Open seront convenus par le DE, le PSO et le OC, et seront conformes au Modèle de compétition de Nordiq Canada.	Info	Info	Info	Info
9.2 Parcours de course				
Toutes les courses sanctionnées par la FIS doivent se dérouler sur des parcours homologués FIS. Le site hôte doit disposer de parcours homologués FIS permettant d'accueillir les différents formats de compétition qui lui ont été attribués au niveau Open. Il doit y avoir un terrain raisonnable pouvant accueillir les catégories additionnelles U18 et moins, qui respecte les limites établies à l'article 311 des Règlements de compétition. Le balisage des parcours doit être conforme aux Règlements de compétition et au Manuel des officiels. La signalisation devrait indiquer clairement la direction que les skieurs doivent suivre.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
9.3 Équipement de damage				
Le OC doit avoir la capacité de produire la meilleure piste possible pour la course, y compris dans des conditions météorologiques défavorables, notamment la glace, la neige abondante et la pluie. Les ressources de damage doivent être suffisantes et assez souples pour permettre le damage à un moment qui assurera une préparation optimale des pistes.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
9.4 Balisage et inspection des parcours				
Pendant la ou les journées d'entraînement officiel, le parcours, y compris le stade, doit être préparé et balisé tel qu'il le sera pendant la compétition. • La signalisation devrait indiquer clairement la direction que les skieurs doivent suivre. • Les jonctions, les déviations et les intersections doivent être clairement balisées en ce	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

qui concerne la direction de tous les parcours. • Des panneaux en V, des clôtures ou des obstacles semblables doivent être placés aux endroits où se trouvent des déviations de pistes que les parcours n'empruntent pas. • Les cartes des parcours avec dénivelé doivent être disponibles en ligne pour toutes les compétitions au moins une (1) semaine avant l'événement. • Pour les événements de plusieurs jours, la priorité doit être accordée soit aux journées de compétition les plus complexes, soit aux premières journées. L'avis du jury devrait être sollicité en cas de doute.				

10. Chronométrage et résultats				
10.1 Normes de chronométrage et production des résultats				
Zone4 est le seul logiciel actuellement approuvé pour le chronométrage et les résultats. D'autres logiciels peuvent être utilisés, mais uniquement avec l'approbation écrite du DE. Les résultats en direct doivent être disponibles pour toutes les courses. L'OC devrait tester le module de résultats en direct au moyen d'une course d'essai afin de s'assurer de la compatibilité des systèmes avant la fin de semaine de course. Les résultats non officiels et officiels doivent être affichés en temps opportun et d'une manière accessible aux entraîneurs et aux athlètes. Le rapport de chronométrage des données FIS (FIS Data Timing Report) doit être rempli par le fournisseur de services de chronométrage en temps opportun après chaque journée de compétition afin de permettre la validation des résultats FIS aux fins des points.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
10.2 Équipement de chronométrage				
L'OC doit être responsable de fournir les éléments suivants : • Un bâtiment de chronométrage fermé et chauffé. • Des temps de départ et d'arrivée générés électroniquement, avec un système de secours entièrement indépendant. • Pour les compétitions à départ par intervalles, un portillon de départ électronique doit être utilisé au départ des courses à départ par intervalles, conjointement avec un afficheur grand format ou une horloge de compte à rebours. Le portillon de départ doit être muni d'un poteau de chaque côté afin qu'un skieur ne puisse partir, quelle que soit la technique, sans ouvrir le portillon. • À l'arrivée, un signal de cellule électronique est requis pour saisir le temps de l'athlète au moment où il ou elle franchit la ligne d'arrivée. • Toutes les compétitions utilisant le format à départ de masse ou le format sprint doivent comprendre un équipement numérique approuvé de photo d'arrivée. Le personnel de l'événement doit être formé à l'utilisation de ce système. • Les contrôleurs de parcours devraient recevoir une formation sur l'équipement de captation vidéo, ou sur tout autre équipement approprié, afin de vérifier la technique ou d'autres infractions à des endroits clés pendant la compétition. Pour toutes les nouvelles exigences de chronométrage de la FIS, veuillez consulter le Manuel	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

de chronométrage de la FIS.				
10.3 Listes de départ				
La liste de départ doit indiquer : • Par ensemble de résultats : les membres du jury, le format de compétition, le lieu de l'événement. • Par catégorie : titre de la catégorie, distance de course, nombre de tours composant la distance, no d'homologation. • Par athlète : heure de départ, numéro de dossard, nom, club, équipe, équipe CCNS (s'il y a lieu), division. Le logo du titre et celui du commanditaire doivent accompagner les logos de Nordiq Canada et de l'OC dans l'en-tête de chaque page de résultats. Les logos des commanditaires de l'OC et des partenaires publics devraient être placés dans le pied de page de chaque page de résultats. La liste de départ de la journée de compétition suivante doit être publiée par l'OC avant minuit la veille de la compétition.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
10.4 Résultats				
Les résultats doivent indiquer : • Par ensemble de résultats : la bannière de l'événement, les membres du jury, les conditions météorologiques, le lieu de l'événement. • Par catégorie : titre de la catégorie, distance de course, nombre de tours composant la distance, no d'homologation. • Par athlète : rang, numéro de dossard, nom, année de naissance (YOB), club, équipe, équipe CCNS (s'il y a lieu), numéro de licence Nordiq Canada, numéro de licence FIS, temps total, écart, la nation pour laquelle l'athlète concourt (celle-ci peut différer de l'adresse de l'athlète; il faut un champ distinct). • Sommaire : les athlètes sanctionnés par le jury, avec le numéro de la règle et le motif	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
• Par athlète : la division doit être incluse		OC-m		

<table>
<tr><td>
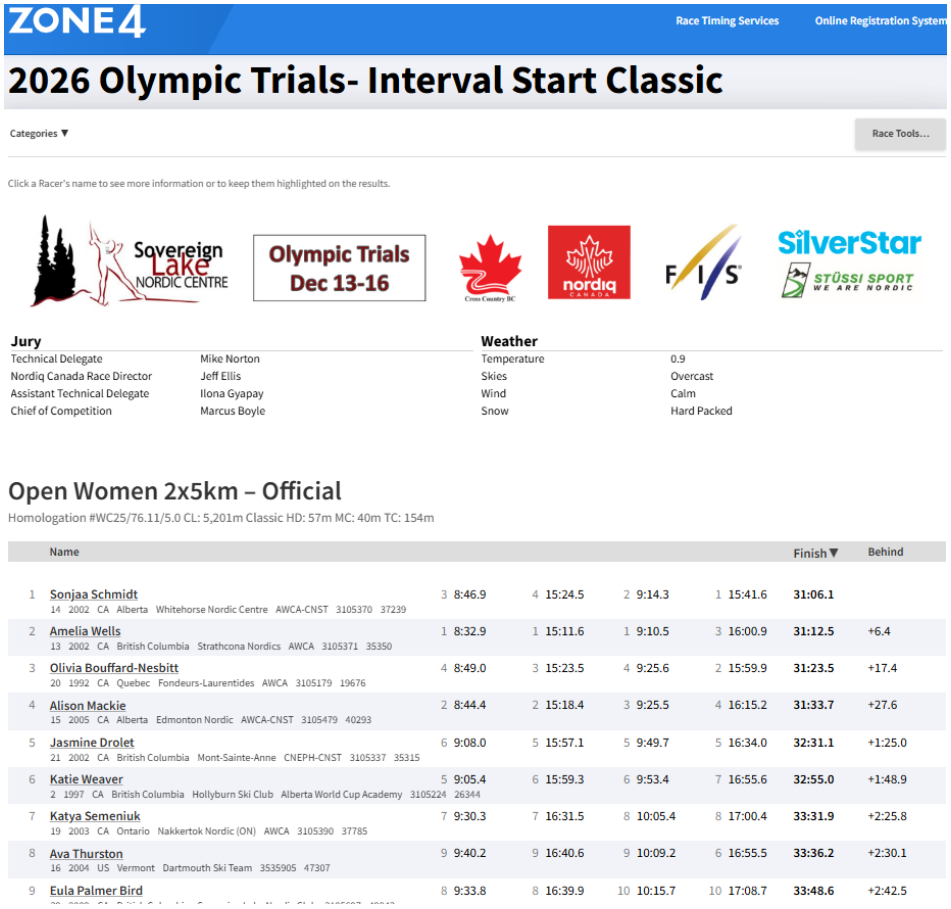
ZONE4 Race Timing Services Online Registration System
2026 Olympic Trials- Interval Start Classic
Categories ▼ Race Tools...
Click a Racer's name to see more information or to keep them highlighted on the results.
Sovereign Lake NORDIC CENTRE | Olympic Trials Dec 13-16 | Cross Country BC | nordiq CANADA | FIS | SilverStar | STÜSSI SPORT WE ARE NORDIC
Jury
Technical Delegate: Mike Norton
Nordiq Canada Race Director: Jeff Ellis
Assistant Technical Delegate: Ilona Gyapay
Chief of Competition: Marcus Boyle
Weather
Temperature: 0.9
Skies: Overcast
Wind: Calm
Snow: Hard Packed
Open Women 2x5km – Official
Homologation #WC25/76.11/5.0 CL: 5,201m Classic HD: 57m MC: 40m TC: 154m
<table>
<tr><th></th><th>Name</th><th></th><th></th><th></th><th></th><th>Finish ▼</th><th>Behind</th></tr>
<tr><td>1</td><td>Sonjaa Schmidt
14 2002 CA Alberta Whitehorse Nordic Centre AWCA-CNST 3105370 37239</td><td>3 8:46.9</td><td>4 15:24.5</td><td>2 9:14.3</td><td>1 15:41.6</td><td>31:06.1</td><td></td></tr>
<tr><td>2</td><td>Amelia Wells
13 2002 CA British Columbia Strathcona Nordics AWCA 3105371 35350</td><td>1 8:32.9</td><td>1 15:11.6</td><td>1 9:10.5</td><td>3 16:00.9</td><td>31:12.5</td><td>+6.4</td></tr>
<tr><td>3</td><td>Olivia Bouffard-Nesbitt
20 1992 CA Quebec Fondeurs-Laurentides AWCA 3105179 19676</td><td>4 8:49.0</td><td>3 15:23.5</td><td>4 9:25.6</td><td>2 15:59.9</td><td>31:23.5</td><td>+17.4</td></tr>
<tr><td>4</td><td>Alison Mackie
15 2005 CA Alberta Edmonton Nordic AWCA-CNST 3105479 40293</td><td>2 8:44.4</td><td>2 15:18.4</td><td>3 9:25.5</td><td>4 16:15.2</td><td>31:33.7</td><td>+27.6</td></tr>
<tr><td>5</td><td>Jasmine Drolet
21 2002 CA British Columbia Mont-Sainte-Anne CNEPH-CNST 3105337 35315</td><td>6 9:08.0</td><td>5 15:57.1</td><td>5 9:49.7</td><td>5 16:34.0</td><td>32:31.1</td><td>+1:25.0</td></tr>
<tr><td>6</td><td>Katie Weaver
2 1997 CA British Columbia Hollyburn Ski Club Alberta World Cup Academy 3105224 26344</td><td>5 9:05.4</td><td>6 15:59.3</td><td>6 9:53.4</td><td>7 16:55.6</td><td>32:55.0</td><td>+1:48.9</td></tr>
<tr><td>7</td><td>Katya Semeniuk
19 2003 CA Ontario Nakkertok Nordic (ON) AWCA 3105390 37785</td><td>7 9:30.3</td><td>7 16:31.5</td><td>8 10:05.4</td><td>8 17:00.4</td><td>33:31.9</td><td>+2:25.8</td></tr>
<tr><td>8</td><td>Ava Thurston
16 2004 US Vermont Dartmouth Ski Team 3535905 47307</td><td>9 9:40.2</td><td>9 16:40.6</td><td>9 10:09.2</td><td>6 16:55.5</td><td>33:36.2</td><td>+2:30.1</td></tr>
<tr><td>9</td><td>Eula Palmer Bird</td><td>8 9:33.8</td><td>8 16:39.9</td><td>10 10:15.7</td><td>10 17:08.7</td><td>33:48.6</td><td>+2:42.5</td></tr>
</table>
</td><td>Info</td><td>Info</td><td>Info</td><td>Info</td></tr>
<tr><td>Pour la catégorie Open, le FIS Timing Report (réalisé selon les spécifications de la FIS) doit être déposé par le fournisseur de services de chronométrage dans les 24 heures suivant la fin de chaque compétition.

Des résultats distincts doivent être disponibles pour chaque catégorie, y compris CCNS.

Le nom des fichiers de course devrait comprendre le nom de l’événement, le format de course ou les distances Open, et préciser s’il s’agit d’une liste de départ ou des résultats finaux (p. ex., Western Canada Cup–Int. 10/15 km Cl Final Results). Note pour les utilisateurs de Zone4 : le site est déjà indiqué au moyen de la clé de club dans Zone4 et n’a donc pas à figurer dans le nom du fichier.</td><td>OC-m</td><td>OC-m</td><td>OC-m</td><td>OC-m</td></tr>
<tr><td>Pour la catégorie Open Sprint
• Le classement Open est établi sans égard à la catégorie d’âge
• Le classement CCNS est établi en fonction de la qualification</td><td>Info</td><td>Info</td><td>Info</td><td>Info</td></tr>
<tr><td>• Le classement U20 est établi en fonction des U20 les mieux classés dans les vagues Open, suivis des athlètes les mieux classés suivants dans la vague U20, puis des athlètes les mieux classés suivants dans les qualifications.</td><td>Info</td><td>Info</td><td>Info</td><td></td></tr>
</table>

• Le classement U20 est établi en fonction du classement à l'intérieur des vagues U20, suivi des athlètes les mieux classés suivants dans les qualifications.				Info
11. Points de compétition				
Pour connaître les exigences permettant d'obtenir des points ainsi que les points attribués dans chaque catégorie, veuillez consulter le tableau au bas de ce lien : https://nordiqcanada.ca/races/racing-licences/	Info	Info	Info	Info
11.1 Liste de points du Canada (CPL)				
La déclaration et la gestion des points CPL relèvent de Nordiq Canada. Les points de la Liste de points du Canada (CPL) seront calculés pour toutes les compétitions individuelles de niveau 1 et seront saisis dans le système de classement CPL pour la période de points appropriée, conformément aux règles de la CPL. Seuls les coureurs qui ont été classés ensemble dans des compétitions de distance commune seront regroupés aux fins du calcul des points.	NC	NC	NC	NC
11.2 Points de la Coupe continentale				
La déclaration et la gestion des points de la Coupe continentale relèvent de Nordiq Canada. Seuls les coureurs qui ont été classés ensemble dans des compétitions de distance commune seront regroupés aux fins du calcul des points. Ces points servent uniquement à établir les droits de départ en Coupe du monde (par exemple, ils ne servent pas au classement).		NC	NC	
11.3 Points FIS				
Le FIS Timing Report doit être déposé auprès de la FIS avant que les résultats FIS puissent devenir admissibles aux points FIS. Le TD est responsable de remplir le rapport de TD FIS en ligne et de confirmer les calculs de la pénalité de course. Les points FIS seront calculés pour toutes les compétitions individuelles des catégories Open.	Info	Info	Info	Info
Les calculs de points FIS, dans le format approprié (xml), seront transmis électroniquement au système en ligne de la FIS. Cette responsabilité incombe à Nordiq Canada (par l'intermédiaire de Zone4).	NC	NC	NC	NC

12. Personnel technique et jury				
12.1 Composition et fonction du jury				
Le jury se compose des personnes suivantes : • TD FIS – président du jury • ATD • Chef de compétition • ED – facultatif	Info	Info	Info	Info
• Membre international du jury (au besoin et avec l'approbation du DE)		Info	Info	Info
En cas d'égalité lors d'un vote du jury, le TD dispose de la voix prépondérante.	Info	Info	Info	Info
À la discrétion du jury et de Nordiq Canada, d'autres experts peuvent être invités à assister aux réunions du jury. Les TD apprentis auront le statut d'observateur au sein du jury. Seuls les membres officiels du jury ont droit de vote dans les décisions du jury. Le jury devrait se réunir une heure avant le début de chaque compétition, une heure après, ainsi qu'à tout autre moment jugé nécessaire.	Info	Info	Info	Info
Un secrétaire du jury doit être nommé par l'OC et être responsable de la coordination de la salle du jury, des procès-verbaux des réunions, des cartes de parcours et de la distribution des résultats de course à tous les membres du jury, ainsi que des documents et formulaires propres aux fonctions du jury (c.-à-d. les formulaires de protêt, d'appel et de sanction).	OC-r	OC-m	OC-m	OC-m
12.2 Délégué technique (TD), délégué technique adjoint (ATD)				
Le TD et le TD adjoint (ATD) sont nommés par le groupe de travail des officiels de Nordiq Canada, avec l'approbation finale du DE. Nordiq Canada confirmera ces nominations à l'OC et fournira au TD le nom et les coordonnées du chef de compétition de l'OC au plus tard le 1er novembre. Les communications ultérieures se feront directement entre les membres du jury.	Info	Info	Info	Info
Tous les frais raisonnables de déplacement, d'essence et d'hébergement, de même que l'indemnité de TD FIS du TD et de l'ATD, sont à la charge de l'OC de l'événement. Les indemnités quotidiennes du TD et de l'ATD devraient être versées à l'arrivée des officiels sur le site. Pour plus d'information, consulter la politique de voyage de Nordiq Canada.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

Si possible, un TD apprenti de la région hôte peut être nommé (soit une personne qui a récemment terminé le cours de TD) afin d'apprendre et d'assister le TD, avec la permission de Nordiq Canada. Les coûts liés à cet apprenti devraient être partagés entre le TD apprenti, sa Divisionet son club.	Info	Info	Info	Info
12.3 Directeur des événements de Nordiq Canada				
Les fonctions du DE, ou de son délégué, consistent à travailler avec l'OC afin de veiller à ce que l'événement soit dirigé adéquatement selon les normes de Nordiq Canada. Cela comprend le rôle de liaison entre l'OC et Nordiq Canada. Les frais d'hébergement du DE, ou de son délégué, sont à la charge de Nordiq Canada.	NC	NC	NC	NC
12.4 Réunion des chefs d'équipe				
La première réunion des chefs d'équipe (TCM) des Championnats canadiens doit se tenir en personne.		OC-r		
Toutes les autres TCM se tiendront virtuellement. Le OC fournira un lien de réunion à tous les entraîneurs au plus tard à midi le jour même. Une TCM aura lieu avant chaque journée de compétition. Le TD et le jury seront présentés dans le cadre de la TCM. Le TD s'adressera à la TCM et soulèvera tout point relatif aux règlements ou aux modifications de règlements qui doit être souligné pour l'événement.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

13. Installations sur le site				
13.1 Services médicaux				
Plan médical d'urgence Le OC doit disposer d'un plan médical d'urgence décrivant la façon dont les situations médicales seront traitées et dont les personnes seront transportées vers des niveaux de soins médicaux supérieurs, au besoin. Le plan médical d'urgence devrait être affiché bien en vue et passé en revue lors de la réunion des entraîneurs. Le OC doit également présenter le plan médical d'urgence au jury avant le début de la première journée d'entraînement officiel.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
Postes de premiers soins Un service général de premiers soins doit être accessible à tous. Idéalement, les postes devraient être installés dans un endroit facilement accessible. Les postes de premiers soins devraient être en mesure d'assurer tous les traitements de premiers soins et de gérer toute situation d'urgence, y compris la préparation du transport vers les services locaux de soins d'urgence. Les postes de premiers soins doivent être dotés de personnel qualifié une heure avant l'heure prévue du début de la compétition, pendant toute la journée de compétition et pendant une heure après la fin de la dernière course. Ils devraient également être accessibles pendant toute journée d'entraînement officiel. Tous les secouristes formés devraient détenir une certification reconnue de secourisme général. Les ambulanciers paramédicaux, les médecins et les infirmières autorisés sont considérés comme du personnel qualifié, indépendamment de toute certification en secourisme. Il est obligatoire qu'un défibrillateur électrique artificiel (DEA) soit sur le site et situé au poste de premiers soins principal.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
Services hospitaliers et ambulanciers Le site de compétition doit être accessible aux équipes des services médicaux d'urgence du 9-1-1.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
13.1 Installations de réchauffement et toilettes				
Le nombre d'inscriptions prévu pour ces événements peut atteindre 500 concurrents. Le site devrait comporter :	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

• Des installations abritées convenables sur le site. • Un espace distinct permettant aux deux genres de se changer. • Des toilettes accessibles pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels. Il doit y avoir une toilette pour chaque tranche de 25 à 50 personnes, selon l'horaire. Les toilettes à chasse d'eau sont préférables, mais des toilettes portatives louées suffisent à condition qu'elles soient vidangées quotidiennement. Les toilettes devraient être inspectées de façon très régulière tout au long de la journée et réapprovisionnées au besoin. Il s'agit d'un service essentiel, et ce système est très sollicité les jours de course. • Des postes de lavage des mains ou du désinfectant pour les mains doivent être disponibles à toutes les installations sanitaires.				
13.2 Installations de fartage				
La tarification des installations de fartage doit être approuvée par le DE. Des installations de fartage abritées distinctes, de taille appropriée, doivent être mises à la disposition des équipes à un coût raisonnable. L'espace disponible devrait permettre d'accueillir le nombre suivant de tables de fartage selon le nombre d'athlètes par équipe : • 1 à 10 athlètes = 1 table (2 postes) • 11 à 20 athlètes = 2 tables (4 postes) ou la taille d'une cabine réglementaire (8'x12') • 21 à 29 athlètes = 3 tables (6 postes) • 30 athlètes et plus = 4 tables (8 postes) ou la taille de deux cabines réglementaires (8'x12') Il est également recommandé de prévoir des prises de courant extérieures supplémentaires ainsi qu'un espace extérieur de fartage et de stationnement pour les installations de fartage personnalisées des clubs, y compris les tentes et les remorques. Si un tel espace est requis, les équipes doivent en aviser le responsable du site au moins deux mois avant l'événement.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
Les zones de fartage désignées devraient être coordonnées selon les regroupements suivants lorsqu'ils comptent au moins 20 athlètes dans un groupe :				
• Club • Centres nationaux de développement (ex. AWCA, CNEPH)	OC-r			
• Division • Équipe nationale de ski • Centres nationaux de développement (ex. AWCA, CNEPH)		OC-r	OC-r	OC-r
• Programmes des équipes nationales en visite			OC-r	

Les prises de courant à l'aire de départ pour le « hot boxing » des skis lors des sprints ne sont pas requises. Des fosses de fartage peuvent être autorisées à la discrétion du jury pour les compétitions de sprint par équipe et de sprint. Les boîtes d'échange de skis ne seront pas permises dans les compétitions à départ de masse.	Info	Info	Info	Info
13.3 Essais de fartage / zone d'échauffement				
Une côte convenable pour les essais de glisse doit se trouver à moins de 1 km de la zone du stade et non sur le parcours de course. Une piste d'échauffement comportant une petite montée doit être aménagée près du départ. La zone d'essais de glisse et les pistes d'échauffement devraient être damées et préparées de la même manière et au même moment que le reste de la piste de compétition afin de simuler les conditions de course.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
13.4 Eau potable				
Au minimum deux (2) postes d'eau accessibles doivent être disponibles. Il est fortement recommandé qu'un poste d'eau supplémentaire soit installé ou disponible dans la zone des spectateurs.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
13.5 Contrôle antidopage				
Les athlètes et les entraîneurs doivent savoir que des contrôles antidopage peuvent être effectués par Sport Integrity Canada de façon aléatoire, conformément au Programme canadien antidopage (PCA). Veuillez consulter la section Antidopage du site Web de Sport Integrity Canada. Le chef de compétition devrait communiquer avec le DE de Nordiq Canada un mois avant l'événement afin de déterminer la probabilité qu'un contrôle antidopage ait lieu et la nécessité de prendre les dispositions requises. Les renseignements communiqués au chef de compétition à ce sujet doivent demeurer confidentiels. Le OC doit se conformer aux lignes directrices suivantes si un contrôle antidopage est effectué pendant l'événement. **Installations de contrôle antidopage** Des installations de contrôle antidopage et l'équipement approprié doivent être fournis dans un endroit situé à distance de marche du stade (structure permanente ou remorques) ou à	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

une distance acceptable en voiture avec un chauffeur et des chaperons attitrés. La zone de contrôle antidopage devrait être divisée en trois (3) espaces distincts : • La salle d'attente devrait être assez grande pour accueillir les athlètes, les représentants accompagnant les athlètes, les représentants du CCES et le personnel du contrôle antidopage. • Une salle de travail avec une table pour trois (3) personnes. • Un espace de toilettes avec lavabo et de la place pour deux personnes. **Équipement –** réfrigérateur verrouillable (si possible), divers autres petits équipements (bureaux, chaises, etc.). **Bénévoles –** Fourniture d'un minimum de 4 bénévoles, de préférence deux hommes et deux femmes, pour « accompagner » les athlètes (y compris pendant les retours au calme) avant leurs tests. Certains de ces bénévoles doivent être préparés et capables de skier avec l'athlète s'il ou elle choisit de faire un retour au calme. Des détails plus précis seront fournis au OC par le CCES si des contrôles sont prévus pour son événement.				

14. Prix				
14.1 Remises des prix				
Renseignements généraux Le coordonnateur de la remise des prix devrait préparer une liste de cérémonie vierge dans laquelle les noms des présentateurs et des athlètes ainsi que la description des prix pourront être inscrits immédiatement après chaque compétition. Les prix devraient être remis sur le site. Idéalement, les prix sont remis à des intervalles annoncés à l'avance pendant l'horaire de compétition (selon la disponibilité des résultats non officiels par catégorie (voir le règlement 317.2.1)). Si la remise des prix n'a pas lieu immédiatement après l'arrivée d'une catégorie, les coureurs devraient pouvoir récupérer et enfiler des vêtements secs. La cérémonie de remise des médailles devrait avoir lieu dès que les résultats sont disponibles afin de ne pas faire attendre les athlètes dans le froid. Les formats de la remise des prix sont laissés à la discrétion du OC. La cérémonie devrait se dérouler dans le champ de vision des spectateurs. Les remises devraient être brèves, l'annonce comprenant le nom de la catégorie, le nom de l'athlète, le club, l'équipe et le rang. **Ordre de présentation** L'ordre habituel de la remise des prix est le suivant : 6e, 5e, 4e, 3e, 2e et 1re places. Les catégories devraient être présentées en groupes, à tour de rôle. Une fois les athlètes annoncés et en place sur le podium, le nom et l'affiliation du présentateur devraient être annoncés, suivis de la remise des médailles et des prix.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m
Ordre de présentation – sans podium international Les podiums U18 et U16 peuvent avoir lieu à un moment distinct de celui des autres catégories. • Podium Open • Podium U20 • Meilleur U23 ou meilleur qualifié du sprint (s'il y a lieu) • Podium CCNS • Podium U18 • Podium U16	OC-m		OC-m	
Ordre de présentation – avec podium international		OC-m		OC-m

Les podiums U18 et U16 peuvent avoir lieu à un moment distinct de celui des autres catégories. • Podium Open – avec athlètes internationaux (si requis) • Podium Open – athlètes canadiens seulement • Podium U23 – avec athlètes internationaux (si requis) • Podium U23 – athlètes canadiens seulement • Podium U20 – avec athlètes internationaux (si requis) • Podium U20 – athlètes canadiens seulement • Meilleur U23 ou meilleur qualifié du sprint (s'il y a lieu) • Podium CCNS • Podium U18 – avec athlètes internationaux (si requis) • Podium U18 – athlètes canadiens seulement • Podium U16 – avec athlètes internationaux (si requis) • Podium U16 – athlètes canadiens seulement				
14.2 Médailles, marchandises et prix en argent				
Voir les annexes A et B	Info	Info	Info	Info
14.3 Bannières, plaques, cumulatifs, trophées				
Voir les annexes A et B	Info	Info	Info	Info
14.4 Autres prix				
D'autres prix peuvent être instaurés par Nordiq Canada ou par des commanditaires de Nordiq Canada. Dans ces cas, les prix et récompenses sont fournis par Nordiq Canada ou par le commanditaire. Nordiq Canada est responsable du calcul des résultats. Les détails de ces prix sont transmis au OC par le DE de Nordiq Canada. Tous les coûts qui s'y rattachent ne relèvent pas du OC.	NC	NC	NC	NC

15. Occasions de commercialisation				
Nordiq Canada conserve les droits et les propriétés de commercialisation des événements de niveau 1. Le OC est encouragé à s'associer à Nordiq Canada afin de promouvoir son événement le plus largement possible. Nordiq Canada collabore avec le OC afin de lui offrir des occasions de commercialisation et de promotion pour ces événements. Toutes les initiatives de commercialisation et de commandite du OC doivent être approuvées par le DE, étant entendu que toute demande de commandite raisonnable qui n'entre pas en conflit avec les lignes directrices de Nordiq Canada ne sera pas refusée, la commandite étant un élément clé de la réussite financière de l'événement. Afin de recueillir des renseignements utiles liés à la commercialisation de l'événement, le OC peut être appelé à remplir un rapport d'évaluation des commanditaires et des médias de l'événement une fois l'événement terminé. Le formulaire est fourni par le DE. Le OC et le ED travaillent ensemble à l'élaboration d'un plan mutuellement convenu qui profitera à Nordiq Canada, au OC et aux commanditaires des deux organisations. Ce plan précise notamment les commanditaires autorisés ainsi que les lieux et les modalités de présentation de leur information. Ce plan doit être convenu au plus tard 60 jours avant l'événement.	Info	Info	Info	Info
15.1 Droits de commercialisation de Nordiq Canada				
Nordiq Canada détient les droits de commercialisation suivants pour l'événement : • Droit de nommer un commanditaire principal (commanditaire principal de NC), jusqu'à 6 mois avant le début de l'événement. • Droit de nommer des compétitions au sein de l'événement, jusqu'à 6 mois avant le début de l'événement. • Droit d'installer 2 drapeaux de commanditaire dans la zone de départ/arrivée et à la cérémonie de remise des prix. • Droit de fournir les toiles de fond du podium ou de la cérémonie de remise des prix. • Droit de placer des bannières de commanditaires à proximité de la zone de départ/arrivée (maximum de deux bannières par commanditaire). • Droit d'installer une tente de vente de Nordiq Canada. • Droit de tenir les activités nécessaires pour promouvoir les parcours de développement des athlètes, des officiels et des entraîneurs, ou le soutien au commanditaire principal, dans la mesure où cela ne nuit pas à la tenue de	Info	Info	Info	Info

l'événement. • Droit de faire participer le représentant du commanditaire principal aux cérémonies de remise des prix. • Droit de faire participer des représentants de Nordiq Canada aux cérémonies de remise des prix.				
15.2 Obligations de Nordiq Canada				
Nordiq Canada : • Peut fournir un soutien financier (c.-à-d. la subvention d'accueil/ISSE) ou un soutien en nature, tel qu'il est indiqué dans l'entente d'accueil, au OC afin de subventionner les coûts d'exploitation de l'événement, y compris les bourses en argent des athlètes si des fonds sont disponibles. • Fournira les dossards pour les courses de niveau 1. • Fournira toutes les bannières et tous les drapeaux de ses commanditaires et fournisseurs. • Tiendra à jour le site Web de Nordiq Canada en ce qui concerne les événements. • Nordiq Canada peut fournir de la documentation de fond sur les athlètes de la NST participants, les classements actuels, des photos, etc. Le coordonnateur des médias et des communications du OC devrait être en contact direct avec le DE.	NC	NC	NC	NC
15.3 Droits de commercialisation du OC				
Le OC se voit accorder certains droits et certaines occasions de commercialisation liés à l'événement. Les commanditaires et fournisseurs obtenus par le OC ne peuvent pas entrer en conflit avec les commanditaires et fournisseurs reconnus de Nordiq Canada, à moins qu'une autorisation écrite ne soit accordée par Nordiq Canada par l'entremise du DE ou de son délégué. Voici les droits et les occasions du OC : • Si NC n'a pas désigné de commanditaire principal dans le délai qui lui est imparti (voir ci-dessus), ou à une date antérieure convenue par NC, le OC a alors le droit de nommer un commanditaire principal. Le commanditaire principal du OC doit être approuvé par le DE. • Droit de créer un logo ou une image de marque de l'événement en consultation avec Nordiq Canada. Ce faisant, le OC accepte d'intégrer le nom bilingue de l'événement et le nom du commanditaire principal dans le logo. • Si NC n'a pas désigné de nom de compétition dans le délai qui lui est imparti (voir ci-	Info	Info	Info	Info

dessus), ou à une date antérieure convenue par NC, le OC a alors le droit de nommer une compétition. Le nom de compétition du OC doit être approuvé par le DE. p. ex., le départ de masse de la Coupe Canada 2026, présenté par Compagnie W. • Droit de concevoir et de personnaliser aux couleurs d'une entreprise les dossards des courses de sprint. • Droit de placer les commanditaires principaux, de la journée et de soutien sur la toile de fond du podium. • Droit d'afficher les bannières du commanditaire principal dans la zone de départ/arrivée. • Droit de placer les bannières des commanditaires de la journée ou de soutien à proximité de la zone de départ/arrivée. • Droit de reconnaître les noms et les logos des commanditaires présentateurs de l'événement et des courses sur la bannière de départ/arrivée, dans les annonces au système de sonorisation et sur le matériel promotionnel, conformément aux lignes directrices d'image de marque de Nordiq Canada ; • Droit de créer et de nommer des commanditaires pour les initiatives de festival communautaire – p. ex., le banquet de remise des prix Compagnie W, la tente du festival Compagnie V. • Droit de nommer des partenaires médias locaux pour appuyer et promouvoir l'événement.				
15.4 Obligations du OC				
Les responsabilités du OC comprennent :				
• Utiliser le nom officiel de l'événement dans toute la correspondance, y compris le nom du commanditaire principal. Cela comprend, sans s'y limiter, les avis de compétition, les formulaires d'inscription, les promotions sur le site Web et les initiatives auprès des médias locaux. • Reconnaître le commanditaire principal dans le logo de l'événement. • Accorder la reconnaissance principale au commanditaire principal dans toutes les activités médiatiques liées à l'événement, y compris, sans s'y limiter : le positionnement de la marque sur tout le matériel promotionnel et électronique, une place de choix à tous les événements médiatiques connexes (signalisation du podium, association du nom, présentations spéciales) et l'identification du nom du commanditaire principal dans la documentation de course. • Utiliser les dossards de compétition fournis par Nordiq Canada. • Afficher toutes les bannières des commanditaires et fournisseurs de Nordiq Canada comme il est précisé ci-dessus.	OC-m	OC-m	OC-m	OC-m

• Collaborer avec le DE pour appuyer les médias locaux et nationaux sur place.
• Offrir des services médias adéquats sur place pour les médias présents. Les services devraient être proportionnels aux médias attendus et au site, et comprendre :
  ○ L'accès à Internet sans fil haute vitesse.
  ○ Un service de téléphonie cellulaire ou de téléphonie directe fonctionnant à partir du site.
	OC-r	OC-m	OC-m	OC-m

• Disposer d'un agent de liaison médias/presse afin de maximiser la couverture locale, provinciale et nationale.		OC-r	OC-r	OC-r
De plus, le OC est encouragé à accueillir les représentants locaux et régionaux des commanditaires de Nordiq Canada et à les inviter à participer aux festivités de l'événement, aux remises des prix, etc. Nordiq Canada coordonne les invitations et en assume les coûts.	OC-r	OC-r	OC-r	OC-r

Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
16. Annexe A – Médailles, articles promotionnels et prix en argent				
16.1 Admissibilité				
Les règles d'admissibilité suivantes s'appliquent : • Les athlètes ne sont admissibles aux médailles, aux articles promotionnels et aux prix en argent que dans la catégorie dans laquelle ils choisissent de concourir.	Info	Info	Info	Info

• Pour être admissible aux prix des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada, y compris les prix cumulatifs, un skieur doit :
  ○ détenir une licence de course de Nordiq Canada ; et
  ○ être citoyen canadien ou détenir le statut de résident permanent
• L'admissibilité partielle permet à un compétiteur de concourir pour des prix offerts par le OC ou par un commanditaire, y compris les prix en argent de la catégorie Open. Cette catégorie d'admissibilité ne permet PAS au skieur d'accumuler des points en vue des prix cumulatifs canadiens des Championnats canadiens. Les skieurs de cette catégorie d'admissibilité comprennent :
  ○ ceux qui détiennent une licence de course de Nordiq Canada, mais qui ne sont pas citoyens canadiens ou qui n'ont pas de carte de résident permanent ; ou
  ○ les skieurs qui détiennent une licence FIS délivrée par une fédération de ski étrangère.
		Info		

16.2 Responsabilité de la fourniture et du paiement				
Des prix en argent sont exigés pour toutes les compétitions individuelles, conformément au tableau des éléments ci-dessous.		NC	NC	NC
Afin de rehausser le profil du sport, d'encourager les skieurs seniors à continuer de concourir et d'attirer des pelotons de haute qualité en Amérique du Nord, les OC sont encouragés à offrir une bourse en argent aux gagnants de la catégorie Open pour les compétitions individuelles.	OC-r			
Voir le tableau des éléments pour plus de renseignements sur la responsabilité des parties à l'égard de chacun des éléments.	Info	Info	Info	Info

16.3 Tableau des éléments

	Coupes Canada		Championnats canadiens		Coupe continentale		Sélections Junior/U23	
Médailles								
Masters	Discrétion du OC	OC	Discrétion du OC	OC	Discrétion du OC	OC	Discrétion du OC	OC
Open – Tous les pays	1er à 3e	OC-r	Aucune		1er à 3e	OC-r	Aucune	
Open – Canadiens seulement	Aucune		1er à 3e	NC	Aucune		1re à 3e	OC-r
Senior	Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte	
U23 – Tous les pays	1re	OC-r	Aucune		1re	OC-r	1re	OC-r
U23 – Canadiens seulement	Aucune		1re	NC	Aucune		Aucune	
CCNS	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	NC	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-r
U20 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	Aucune		1re à 3e	OC-r	Aucune	
U20 – Canadiens seulement	Aucune		1re à 3e	NC	Aucune		1re à 3e	NC
U18 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	Aucune		1re à 3e	OC-r	Aucune	
U18 – Canadiens seulement	Aucune		1re à 3e	NC	Aucune		1re à 3e	NC
U16 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	Aucune		1re à 3e	OC-r	Aucune	
U16 – Canadiens seulement	Aucune		1re à 3e	NC	Aucune		1re à 3e	NC
Épreuve par équipe – Canadiens seulement	NA		1re à 3e	NC	NA		NA	
Marchandises								
Masters	Discrétion de l'OC	OC	Discrétion de l'OC	OC	Discrétion de l'OC	OC	Discrétion de l'OC	OC
Ouvert – Tous les pays	1re à 6e	OC-r	1re à 6e	OC-m	1re à 6e	OC-r	1re à 6e	OC-r
Ouvert – Canadiens seulement	Aucune		Aucune		Aucune		Aucune	
Senior	Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte	
U23 – Tous les pays	1re	OC-r	1re	OC-m	1re	OC-r	1re	OC-r
CCNS	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-m	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-r
U20 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-m	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-r
U18 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-m	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-r
U16 – Tous les pays	1re à 3e	OC-r	1re à 3e	OC-m	1er au 3e	OC-r	1er au 3e	OC-r
Épreuve par équipe – Tous les pays	NA		1er au 3e	OC-m	NA		NA	
Argent								
Masters	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	
Open – Tous les pays	1er au 6e	OC-r	1er au 6e	NC	1er au 6e	NC	1er au 6e	OC-r
Open – Canadiens	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	

	Coupes Canada		Championnats canadiens		Coupe continentale		Sélections Junior/U23	
seulement								
Senior	Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte		Aucune catégorie distincte	
U23	1er	OC-r	1er	NC	1er	NC	1er	OC-r
CCNS	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	
U20	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	
U18	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	
U16	Aucun		Aucun		Aucun		Aucun	
Épreuve par équipe	NA		Aucun		NA		NA	

Type d'événement	CC	NAT	Cont	J23
Notes :				
Les bourses en argent ne sont offertes que pour la catégorie Open lors des compétitions individuelles. Les montants sont les suivants : • 1er - 500 $, 2e - 300 $, 3e - 200 $, 4e - 150 $, 5e - 100 $, 6e - 75 $. • Meilleur U23 - 75 $ • Meilleur qualifié du sprint - 100 $ Il appartient à l'OC de déterminer les prix en marchandise. Parmi les idées, mentionnons un article provenant d'un commanditaire de l'événement ou un produit représentant un fournisseur local. Un article unique ou consommable est encouragé.	Info	Info	Info	Info

17. Annexe B – Prix propres aux Championnats canadiens				
17.1 Trophées virtuels de Nordiq Canada				
Les trophées suivants doivent être annoncés lors de la cérémonie finale de remise des prix et remis au gagnant.		OC-r		
Nordiq Canada présentera les trophées virtuels sur son site Web et les gagnants seront ajoutés à la liste de chacun des trophées virtuels. Aucun trophée physique ne sera plus conservé pour ces prix. Pour plus de renseignements sur les trophées, voir : https://nordiqcanada.ca/nordiq-canada-awards/		NC		
Trophées virtuels annuels des Seniors : • Le **Rolf Pettersen Memorial Trophy** est remis au gagnant de la compétition à départ de masse de la plus longue distance chez les hommes Open. Rolf Pettersen a été le premier athlète olympique de Prince George, ayant participé aux Jeux olympiques de 1968. • Le **Mary Anderson Trophy** est remis à la gagnante de la compétition à départ de masse de la plus longue distance chez les femmes Open. Ce prix a été créé en 1989 en reconnaissance de sa contribution au ski de fond à titre d'entraîneure et d'officielle. • Le **R.J. Devlin Trophy** est remis au gagnant de la compétition à départ par intervalles de la plus courte distance chez les hommes Open. Offert à l'origine par W.C. Devlin, vice-président de l'Association canadienne de ski en 1931, il porte le nom de l'entreprise familiale spécialisée dans les « Ski Togs » (vêtements). • Le **Hickory Wing Trophy** est remis à la gagnante de la compétition à départ par intervalles de la plus courte distance chez les femmes Open. Le Hickory Wing Trophy a été offert par les membres fondateurs du Hickory Wing Ski Club de Prince George, en Colombie-Britannique. • Le **Club Aggregate Trophy** a été instauré en 2018 et est remis annuellement au club qui accumule le plus de points cumulatifs aux Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada. • Le **Malcolm Hunter Trophy** est remis annuellement aux gagnants du cumulatif Senior aux Championnats de ski de fond. Ce prix a été créé en 1999 en reconnaissance de la contribution au sport de Malcolm Hunter, olympien de 1970 et ancien trésorier, entraîneur et directeur général de Cross-Country Canada.		Info		

Trophées virtuels annuels des autres catégories :

- Le **Nordiq Canada Trophy** pour les gagnantes de l'épreuve par équipe de club U16 filles.
- Le **Nordiq Canada Trophy** pour les gagnantes de l'épreuve par équipe de club U18 filles.
- Le **Nordiq Canada Trophy** pour les gagnants de l'épreuve par équipe de club U16 garçons.
- Le **Nordiq Canada Trophy** pour les gagnants de l'épreuve par équipe de club U18 garçons.
- Le **Sofie Manarin Memorial Award** est remis aux gagnants du cumulatif canadien de la catégorie U16. Une bourse en argent de la Fondation Sofie Manarin sera remise aux deux récipiendaires.

Info

17.2 Points cumulatifs

Le tableau suivant présente les points attribués pour les prix cumulatifs selon le classement. Des points seront attribués pour chaque compétition individuelle et pour chaque catégorie YOB.

Ce tableau servira également aux classements des équipes dans les épreuves par équipe. Chaque équipe (et non chaque individu) doit recevoir les points correspondant à son classement.

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	11	24	21	10
2	80	12	22	22	9
3	60	13	20	23	8
4	50	14	18	24	7
5	45	15	16	25	6
6	40	16	15	26	5
7	36	17	14	27	4
8	32	18	13	28	3
9	29	19	12	29	2
10	26	20	11	30	1

En cas d'égalité, les deux skieurs reçoivent le même pointage pour cette place, et le pointage suivant est retiré.

Le « concept de glissement vers le bas » ne sera pas utilisé, c.-à-d. que si le résultat d'un skieur ou d'une équipe se situe dans une position donnant droit à des points, mais qu'il n'est pas admissible parce qu'il dépasse le nombre maximal de places qu'une même équipe peut obtenir, les points suivants demeureront disponibles pour le prochain skieur ou la prochaine

Info

équipe qui y est admissible. Par exemple, si seuls les 3 meilleurs skieurs d'une équipe peuvent obtenir des points et que le skieur de cette équipe classé 4e termine 18e, alors 13 points (voir le tableau ci-dessus) seront attribués au prochain skieur admissible aux points.

Les points des compétitions de sprint pour les U20 et les CCNS doivent être attribués selon leur classement officiel dans ces catégories.

Les classements YOB seront établis selon le rang de l'athlète au sein de son YOB. Le regroupement de courses aux fins de distances communes ne modifie pas la catégorie YOB d'un athlète.

Les skieurs CCNS peuvent courir soit chez les hommes/femmes Senior, soit chez les hommes/femmes U20, lorsque les courses sont tenues en catégories Open hommes et Open femmes de même distance et sur le même parcours, et en même temps.

Il incombe à Nordiq Canada, avec le soutien de l'OC, de calculer les points pour les différents champions du cumulatif. Nordiq Canada coordonnera les calculs et veillera à ce qu'ils soient tenus à jour. — NC

Les calculs en cours doivent être affichés sur le site Web de l'événement dès qu'ils sont disponibles. — OC-m

17.3 Tableau des éléments – Cumulatifs

	Des points sont attribués dans les catégories suivantes		Info
Points attribués pour :	Classement	Responsabilité	
Masters	Aucun		
Open	Aucun		
Senior	Oui		
U23	Oui		
CCNS	Oui (aux fins du cumulatif CCNS seulement)		
Épreuve par équipe CCNS	Oui		
U20 – 1	Oui		
U20 – 2	Oui		
U18 – 1	Oui		
U18 – 2	Oui		
U16 – 1	Oui		
U16 – 2	Oui		
Épreuve par équipe de club	Oui (par catégorie, non par YOB)		
Épreuve par équipe de division	Non		

	Les gagnants au cumulatif reçoivent ce qui suit			Info		
Médailles	Rang	Responsabilité				
Masters	Aucune					
Open	Aucune					
Senior	1er à 3e	NC				
U23	1er à 3e	NC				
CCNS	1er à 3e	NC				
U20 – 1	1er à 3e	NC				
U20 – 2	1er à 3e	NC				
U18 – 1	1er à 3e	NC				
U18 – 2	1er à 3e	NC				
U16 – 1	1er à 3e	NC				
U16 – 2	1er à 3e	NC				
Marchandises	Rang	Responsabilité				
Masters	Aucune					
Open	Aucune					
Senior	1er à 3e	OC-m				
U23	1er à 3e	OC-m				
CCNS	1er à 3e	OC-m				
U20 – 1	1er à 3e	OC-m				
U20 – 2	1er à 3e	OC-m				
U18 – 1	1er à 3e	OC-m				
U18 – 2	1er à 3e	OC-m				
U16 – 1	1er à 3e	OC-m				
U16 – 2	1er à 3e	OC-m				
Argent	Rang	Responsabilité				
Masters	Aucun					
Open – Canadiens seulement	Aucun					
Senior	1er à 3e (250 $, 200 $, 150 $)	NC				
U23	1er à 3e (150 $, 100 $, 75 $)	NC				
CCNS	Aucun					
U20 – 1	Aucun					
U20 – 2	Aucun					
U18 – 1	Aucun					
U18 – 2	Aucun					
U16 – 1	Aucun					
U16 – 2	Aucun					
17.4 Bris d'égalité pour le prix au cumulatif						

En cas d'égalité, le ou les gagnants au classement général sont déterminés selon le protocole suivant : 1. Le skieur ayant le plus grand nombre de premières places. En cas d'égalité persistante : 2. Le skieur ayant le plus grand nombre de deuxièmes places. 3. Si les points 1) et 2) ne permettent pas de désigner un gagnant, l'égalité est déclarée et chaque skieur a le droit de se dire champion au classement général. 4. La **bourse Sofie Manarin Award bursary** est remise au meilleur athlète masculin et à la meilleure athlète féminine U16 des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada. Si les conditions 1 et 2 ne permettent pas de désigner un gagnant clair, le mécanisme de pointage de rechange suivant est utilisé pour désigner le récipiendaire du prix : la somme des temps d'arrivée des départs individuels, plus le temps de qualification des sprints des skieurs à égalité, sert à briser l'égalité. Le temps total le plus bas l'emporte.		Info		
17.5 Prix au cumulatif de division				
Un champion au cumulatif de division des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada est désigné selon le pointage suivant : • Des points sont attribués pour les compétitions individuelles seulement. • Chaque division marque des points pour les trois premières places de chaque catégorie d'âge. Le champion final est annoncé lors de la cérémonie de remise des prix de clôture.		Info		
Le champion au cumulatif de division reçoit une bannière de reconnaissance de Nordiq Canada en hommage à sa performance.		NC		
17.6 Prix au cumulatif de club				
Un champion au cumulatif de club des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada est désigné selon le pointage suivant : • Des points sont attribués pour les compétitions individuelles et les sprints par équipe. • Pour les compétitions individuelles, chaque club reçoit des points pour tous les athlètes du club se classant parmi les 30 premiers de chaque catégorie. • Pour les sprints par équipe, chaque club peut marquer des points avec un maximum de trois équipes masculines, trois équipes féminines et trois équipes mixtes par catégorie officielle. Les points sont attribués par équipe, et non par individu, et ils		Info		

sont assignés selon le classement de l'équipe. Le champion final est annoncé lors de la cérémonie de remise des prix de clôture.				
Pour le sprint par équipe, le classement final est déterminé par les résultats de la finale. Si une équipe ne court qu'en qualification et ne participe pas à sa finale, elle est considérée comme DNS pour le sprint par équipe. Ses résultats de qualification, et donc ses points en qualification, ne sont pas retenus, et la qualification seule n'est pas considérée comme un résultat aux fins des médailles ou des points au cumulatif.		Info		
Les trois (3) meilleurs clubs des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada reçoivent une bannière de reconnaissance de Nordiq Canada en hommage à leur performance.		NC		
17.7 Prix au cumulatif CCNS				
Un champion au cumulatif CCNS des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada est désigné selon le pointage suivant : • Des points sont attribués pour les compétitions individuelles aux trois premières places. • Des points sont attribués pour les épreuves par équipe à la meilleure équipe seulement de chaque école. • Les équipes masculines et féminines sont pointées séparément. Le champion final est annoncé lors de la cérémonie de remise des prix de clôture.		Info		
Des points sont attribués à chaque athlète admissible CCNS selon le tableau ci-dessus, en fonction de son rang parmi les athlètes CCNS, sauf pour la course de plus longue distance de la catégorie (20km à 30km), qui est pointée comme ci-dessous.		Info		

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	50	11	12	21	5
2	40	12	11	22	4.5
3	30	13	10	23	4
4	25	14	9	24	3.5
5	22.5	15	8	25	3
6	20	16	7.5	26	2.5
7	18	17	7	27	2
8	16	18	6.5	28	1.5
9	14.5	19	6	29	1
10	13	20	5.5	30	0.5

17.8 Prix par équipe CCNS				
Les pointages par équipe sont fondés sur les épreuves CCNS suivantes. Les trois meilleurs pointages individuels de chaque équipe comptent : • Départ individuel – les trois meilleurs athlètes masculins et féminines de chaque équipe • Qualification de sprint – les trois meilleurs athlètes masculins et féminines de chaque équipe • Départ de masse – les trois meilleurs athlètes masculins et féminines de chaque équipe • Sprint par équipe – la meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chaque équipe En cas d'égalité, les deux skieurs reçoivent le même pointage pour cette place, et le pointage suivant est retranché. Si une école n'inscrit pas d'équipes officielles masculine et féminine à l'épreuve par équipe , elle n'est pas admissible au prix par équipe CCNS.		Info		
Pour le sprint par équipe, le classement final est déterminé par les résultats de la finale. Si une équipe ne court qu'en qualification et ne participe pas à sa finale, elle est considérée comme DNS pour le sprint par équipe. Ses résultats de qualification, et donc ses points en qualification, ne sont pas retenus, et la qualification seule n'est pas considérée comme un résultat aux fins des médailles ou des points au cumulatif.		Info		
La meilleure équipe CCNS des Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada reçoit une bannière de reconnaissance de Nordiq Canada en hommage à sa performance.		NC		